

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

L'ÉCLAIREUR

Courriel:
info@aqpehv.qc.ca

Site Internet:
<http://www.aqpehv.qc.ca>

AQPEHV

Bonnes
vacances !

Juin 2007

Lancement du Programme de formation des groupes d'entraide parentale de l'AQPEHV

Le 16 mai 2007 à l'Institut Nazareth et Louis-Braille



Des membres du comité d'implantation et d'élaboration du Programme de formation des groupes d'entraide parentale de l'AQPEHV en compagnie de Mme Louise Grégoire, représentante de l'Institut Nazareth et Louis-Braille. De gauche à droite : 1^{re} rangée : Francis Ouellet (président de l'AQPEHV), Brigitte Roy (parent membre du conseil d'administration), Louise Grégoire (Chef du Programme Petite enfance et Intégration scolaire de l'Institut Nazareth et Louis-Braille). 2^e rangée : Alain Deslauriers (consultant), Audrey Charland (agente d'accueil et de développement), Roland Savard (directeur général) et Mario Gaulin (parent membre).

ÉDITORIAL

Agir pour leur avenir !

Par Roland Savard, directeur général

Chers lecteurs et lectrices de l'Éclaireur,

Ces quatre mots rassemblés évoquent action et réalisation, c'est pourquoi nous les avons choisis pour en faire le thème de notre campagne de promotion des groupes d'entraide parentale.

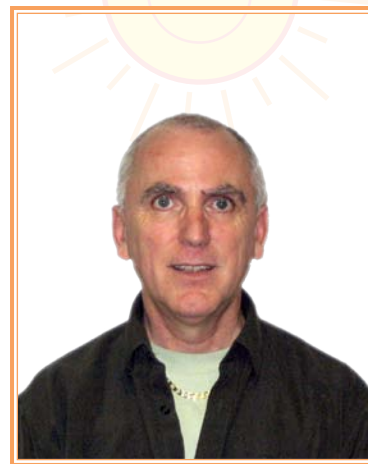
Le mot « agir » signifie s'exprimer par des actes ou intervenir en passant par l'action tandis que le mot « avenir » fait référence à l'état ou la situation de quelqu'un dans le temps à venir. Ce n'est pas tout d'aimer son enfant, il faut aussi le guider, l'accompagner, mettre tout en oeuvre pour favoriser son développement. L'enfant ayant une déficience visuelle est l'adulte de demain. Il est directement affecté par le manque de formation et d'information de ses parents. Si le parent doute des possibilités du jeune de réduire ses incapacités, celui-ci en vivra les conséquences au niveau de sa propre confiance et de son estime de soi.

Léo Buscaglia (philosophe et auteur de réputation mondiale) renforce ce constat en disant : « *Des parents bien informés, optimistes et compréhensifs ont une influence considérable et positive sur l'éducation, le bien-être et la réadaptation de leur enfant handicapé. Leur rôle est, à long terme,*

beaucoup plus bénéfique et d'un effet plus durable que celui des médecins, infirmières, thérapeutes, psychologues ou de toute autre personne parmi celles, nombreuses, qui aideront l'enfant au cours de sa vie ».

Pourquoi ne pas mettre toutes les chances de votre côté pour donner le meilleur à votre enfant qui doit apprivoiser sa déficience et surmonter de nombreuses barrières que la société impose ? En vous impliquant dans un groupe d'entraide, vous vous donnez de nouveaux outils pour développer l'autonomie et les habiletés sociales de votre enfant, vous lui faites le cadeau d'être mieux informé pour agir au bon moment et l'aider à mieux planifier son avenir. Vous augmentez également ses chances de réussir plus aisément son intégration à tous les niveaux.

Nous ne voulons pas mettre des groupes de thérapie en place, mais des groupes d'échanges et de partage. Un programme de formation très novateur et structurant a été élaboré avec minutie par l'AQPEHV, afin que tous les groupes puissent s'inspirer d'un modèle de fonctionnement uniforme, fournissant aux parents tous les outils nécessaires pour

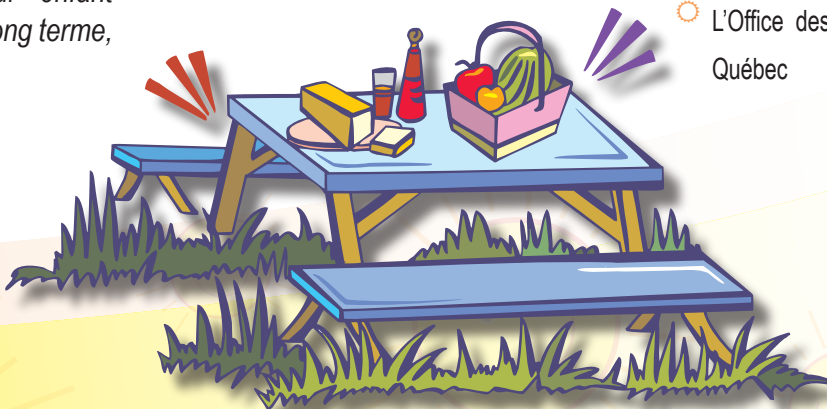


s'enrichir par l'acquisition de nouvelles connaissances ou encore le partage d'expériences.

Nous prévoyons démarrer de nouveaux groupes en septembre ou en octobre et d'autres plus tard. Nous attendons vos inscriptions. Il faut un minimum de 8 parents issus d'au moins 5 familles pour être en mesure de démarrer un groupe. Nous vous invitons fortement à communiquer avec nous pour obtenir davantage d'information (voir l'annonce à la dernière page).

Nous en profitons pour remercier les partenaires financiers du projet de formation et de démarrage de groupes d'entraide parentale dans les régions :

- L'Agence de santé publique du Canada
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
- L'Institut Nazareth et Louis-Braille
- L'Office des personnes handicapés du Québec



HONNEUR À NOS JEUNES !

Une autre saison de patin extraordinaire pour Benjamin !

Par Brigitte Roy, maman de Benjamin Ouellet

Pour une deuxième année consécutive, Benjamin nous a démontré une fois de plus son grand talent sportif et sa force de caractère. Sa détermination, sa volonté et sa ténacité font de lui un patineur déterminé à gagner lors des compétitions.



Ce fut une année qui débuta difficilement. La première compétition à Saint-Jean-Port-Joli demanda énormément d'efforts et d'ajustements à Benjamin. Le changement d'arène apporte son lot de stress : les repères visuels ne sont pas les mêmes qu'à Saint-Pascal, la porte d'accès n'est pas au même endroit, les lignes sur la glace sont plus pâles et pour en ajouter, plein de gens crient son nom pour l'encourager. La

concentration est difficile dans un tel contexte. Benjamin effectue tout de même son solo et obtient une médaille d'argent. L'effort fut récompensé!

Les trois autres compétitions furent plus faciles pour notre jeune patineur. Une bonne préparation mentale, des pratiques intensives ainsi qu'une visite préalable des arènes où se tenaient les compétitions ont suffi à rassurer Benjamin. Ce dernier a réussi l'exploit d'aller chercher une **médaille d'or** à chacune de ses prestations. Il était fier de lui et avec raison! Ce dernier a vraiment le don de donner des émotions fortes à ses parents. Quelle fierté pour nous de le voir se réaliser dans ce beau sport!

Benjamin nous démontre une fois de plus l'importance de donner la chance à nos enfants ayant une déficience visuelle de se développer au niveau sportif. Ils en retirent une grande satisfaction et une fierté indispensable

Une reconnaissance de plus pour Benjamin!

Par Brigitte Roy, maman de Benjamin Ouellet

Le 5 mai dernier, se tenait à St-Pascal le souper : «Reconnaissance régionale en patin artistique». Ce fut une fois de plus un moment mémorable pour Benjamin. Il conservera sûrement longuement en mémoire cette magnifique soirée.

L'attente de cette soirée magique engendra par contre énormément de

stress pour notre jeune patineur. Il savait depuis déjà deux semaines qu'il était l'un des deux finalistes retenus pour l'ultime récompense dans sa catégorie. L'après-midi précédent la soirée, il me disait : «Maman, je crois que je vais prendre ma retraite de patin. Ça me stresse trop!» Plus la journée avançait et plus nous remarquions

des signes de nervosité chez lui. Il bougeait constamment, sautait sur place et s'impatientait pour tout et pour rien. Tenant de son père, la patience ne fait pas parti de ses qualités...

Bref, l'attente devenait insupportable. Le moment arrivé, il se demandait s'il



à une bonne estime d'eux-mêmes. Ils doivent travailler fort, mais l'effort en vaut grandement la peine. Il suffit de voir le sourire de Benjamin, médaille au cou, pour en être convaincu!

devait y aller ou rester à la maison. Il avait peur de ne pas gagner, mais d'un autre côté, il me disait : «L'important, c'est de participer. On ne peut pas toujours gagner... hein maman!» Et moi, de lui répondre :«Tu as bien raison mon grand et dis-toi que tu peux déjà être très fier d'être finaliste. Papa et maman sommes très fiers de toi, peu importe le résultat de la soirée.» Une fois rassuré, Benjamin passa une excellente soirée. Il était heureux de se retrouver avec ses amis du patin. Le repas terminé, ce fut le temps de révéler le grand gagnant de la catégorie Niveau 1. Imaginez notre sentiment de

fierté, lorsqu'ils ont dit :« Le grand gagnant est Benjamin Ouellet». Il n'y a pas de mots pour décrire cette émotion. J'y repense et j'ai encore l'image dans ma tête du sourire de mon fils et de la joie qui se dégageait de lui. C'est un moment inoubliable! De retour à la table après la remise de la plaque souvenir et du certificat, il me dit spontanément : «Maman, je pense que je vais faire une autre année de patin finalement...» Bravo mon grand! On t'adore!



De gauche à droite : 1^{re} rangée : Delphine Michaud (prix : patinage plus fille) et Benjamin Ouellet (prix : patinage plus garçon) 2^e rangée : Geneviève St-Hilaire (prix : finaliste au patinage Star), Judith Poliquin-Lemieux (prix : entraîneuse de l'année) et Audrey St-Hilaire (prix : patineuse de compétition)

Le Goalball me fait voyager !

Par Brendan Gaulin

Depuis janvier 2007, j'ai participé à 5 tournois, et nous en avons d'autres à venir.

En janvier, l'équipe du Québec a participé au tournoi de Montréal. C'était un tournoi surtout préparatoire pour notre saison, pour donner de l'expérience à nos joueurs qui jouent un peu moins. Nous avons terminé septième.

En février, l'équipe du Canada a envoyé deux équipes en Malmö, Suède. Ils ont aussi amené les deux substituts de l'équipe, dont moi. Notre équipe a terminé avec la médaille d'argent, perdant 6-4 dans la finale.

En mars, nous avons été au championnat canadien à Winnipeg. Après avoir défait l'Alberta par la marque surprenante de 12-2 en demi-finale, le Québec se retrouvait en finale pour la première fois en quatre ans. Par contre, nous avons perdu 9-5 contre l'Ontario. Ce dont nous pouvons être fiers, c'est d'avoir

compté cinq buts contre l'Ontario. Contre eux, c'est beaucoup.

En avril, nous avons un titre à défendre au championnat canadien junior. Moi et mon ami, Mathieu, avons beaucoup d'expérience, tandis que nos deux coéquipiers en avaient très peu. Ils ont pu quand même tenir le coup pour nous aider à maintenir notre titre en battant l'Ontario 14-12 dans la finale. **J'ai aussi été nommé joueur par excellence de la finale.**

Pendant le Défi Sportif, les 12 meilleurs joueurs ont été divisés en trois équipes de quatre. Mon équipe était probablement la plus faible des trois, et cela a été prouvé lorsque nous avons terminé derniers. Par contre, ce tournoi servait aussi de sélection de l'équipe canadienne et de ses substituts. J'ai, pour la troisième année, été choisi parmi les substituts.

Fin juin, je vais participer dans le Ontario «Paralympic Championships» à Sarnia, Ontario. Ce tournoi sera

un tournoi préparatoire de l'équipe canadienne junior pour le championnat du monde junior en juillet. Je vais là pour essayer de me reprendre pour notre décevante cinquième place en 2005, dont je suis le seul à y retourner.



CET ÉTÉ À CANAL VIE

Si un rêve m'était conté

JEUDI, 2 AOÛT À 16 H 00

Vous aurez le plaisir de vivre **le rêve de la jeune Camille St-Laurent (12 ans)** de Granby, fille de Gilles St-Laurent et Louise Boivin, parents membres de l'AQPEHV. Dans le cadre de l'émission « Si un rêve m'était conté », vous aurez le plaisir de voir la performance de Camille sur scène, interprétant une chanson de son idole, Diane Dufresne.

L'équipe de Canal vie a réalisé une émission de 30 minutes sur son rêve de participer à un spectacle sur scène. Vous pourrez également voir des extraits du spectacle « Pour aider à mieux voir Granby », lequel s'est déroulé au Théâtre Le Palace de Granby, le 14 janvier dernier. Le Dr Patrick Hamel, ophtalmologiste de l'Hôpital Sainte-Justine, a accordé une entrevue dans le cadre de cette émission.

Cet événement à grand déploiement, organisé au profit de la Fondation de l'Institut Nazareth et Louis-Braille, réunit une cinquantaine de musiciens, chanteurs et danseurs originaires de Granby et d'ailleurs.



Lancement du Programme de formation des groupes d'entraide parentale

Par Roland Savard

En collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille, l'AQPEHV a organisé un lancement et une présentation de son nouveau Programme de formation des groupes d'entraide parentale. L'activité s'est déroulée le 16 mai dernier, dans les locaux de l'Institut à Longueuil. Bien que seulement un petit nombre de personnes ont répondu à l'appel, plusieurs se sont manifestés et se sont montrés intéressés. Cocktail et buffet ont été servis aux invité(e)s.

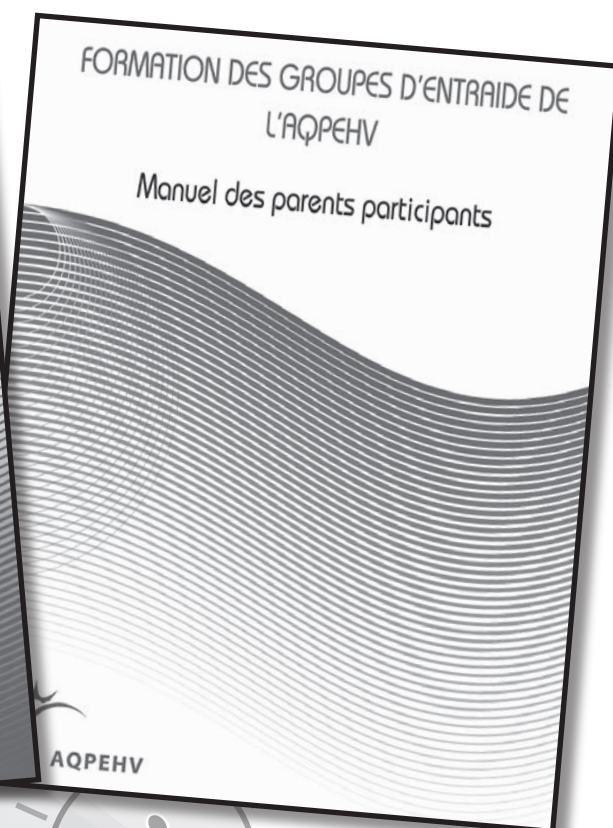
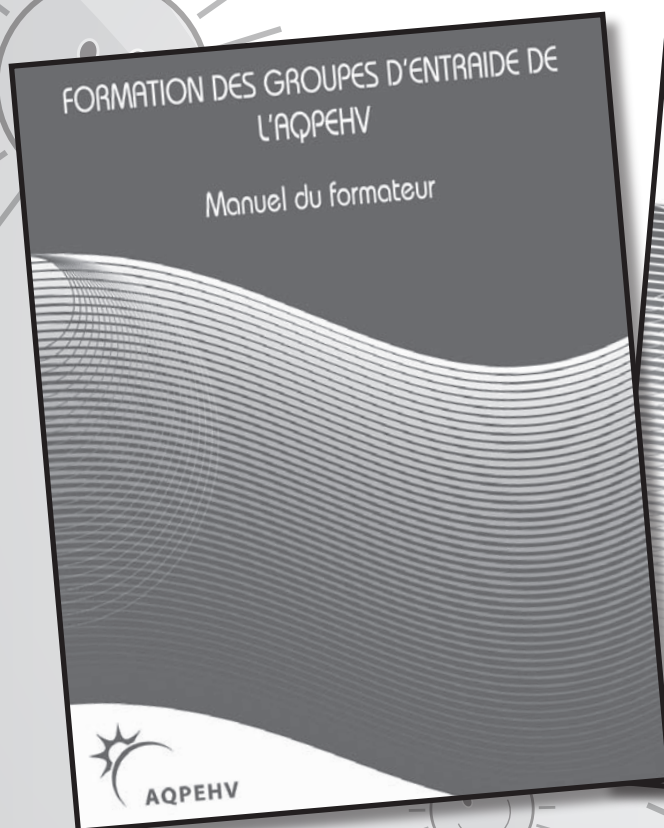
Des membres du comité d'implantation des groupes d'entraide qui ont élaboré le Programme étaient sur place pour échanger avec les participants. Pour les personnes présentes, l'échange avec les intervenants de l'Institut et les concepteurs du Programme fut

assez riche en information et surtout, l'atmosphère très conviviale qui y régnait témoigne de la propension des parents à tisser des liens amicaux.

Un des moments forts de la soirée, fut le témoignage de Brigitte Roy, un parent très engagé à l'AQPEHV, mère de deux enfants fonctionnellement aveugles, actuellement membre du conseil d'administration et animatrice du groupe d'entraide de Québec de janvier 2005 à janvier 2007. Le bilan des activités du groupe d'entraide de Québec qu'elle a brossé est très éloquent. On retient entre autre « *que le groupe est devenu pour les parents une deuxième famille, celle où l'on peut s'exprimer librement sans contraintes, sans être jugé par ses pairs* ». Il est

intéressant aussi de constater qu'à certaines occasions, comme Noël ou les vacances d'été, le groupe s'organise des activités sociales familiales. Les enfants à leur tour tissent des liens d'amitié entre eux, ce qui contribue au renforcement de l'unité familiale. En complément d'information, le groupe de Québec s'est élargi et sert de groupe témoin pour valider les éléments du Programme de formation.

Vous aurez l'occasion, au cours de l'automne, de voir des affiches dans plusieurs établissements du réseau de la santé et également dans des organismes et institutions consacrés à la déficience visuelle.



En individuel... c'est bien, en groupe... c'est mieux!

Par les intervenants du programme *Enfance/Jeunesse*
de l'Institut Nazareth et Louis-Braille

À l'Institut Nazareth et Louis-Braille, les apprentissages permettant le développement de l'autonomie dans la préparation des repas, les techniques à table, les soins personnels se font auprès des jeunes, la plupart du temps en individuel et à domicile.

À l'occasion, différentes activités de groupe sont organisées en collaboration avec divers partenaires comme l'École Jacques-Ouellette, la Fondation des Aveugles du Québec, la Fondation Mira et l'Académie Internationale Compétence Beauté.

La participation et la motivation des jeunes sont importantes pour la réussite de ces activités, surtout pour l'apprentissage de nouveaux acquis. Par delà l'expérience d'une activité de groupe, nous visons la généralisation de ces acquis dans les activités de la vie quotidienne.

Voici quelques-unes des activités déjà réalisées ainsi que les objectifs s'y rattachant :

- Des activités sur l'heure du midi ont lieu pour des groupes d'élèves du pri-

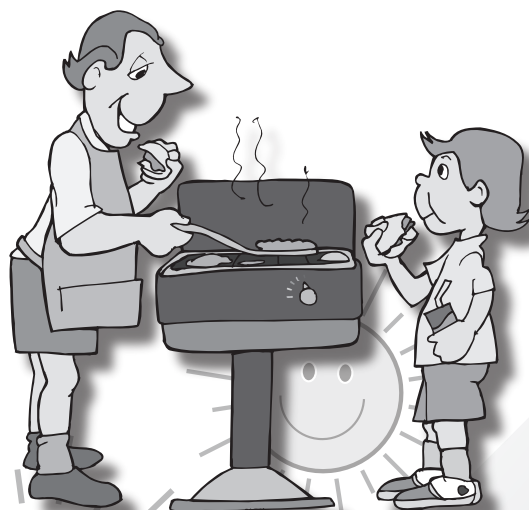
maire de l'école Jacques-Ouellette, afin de travailler différentes techniques au niveau de la prise de repas : situer les aliments dans l'assiette, piquer les aliments à la fourchette, utiliser le couteau comme butoir, tartiner une tranche de pain etc. Il est à noter que la description de ces techniques se retrouve dans le document «Manger avec aisance», disponible au comptoir des ventes de l'INLB.

- Un autre bloc d'activités s'est déroulé à l'été 2006 sur des apprentissages liés aux soins personnels. Huit jeunes ont participé à ces interventions durant trois jours. Cette activité a été faite, en collaboration avec la Fondation des Aveugles du Québec, à l'Académie Internationale Compétence Beauté. Les objectifs étaient les suivants : connaître et utiliser les produits de soins de la peau, connaître et utiliser les produits et le matériel pour les soins capillaires, connaître et utiliser le matériel pour l'entretien des ongles.

- Depuis la mi-mars 2007, un groupe de quatre jeunes a amorcé, avec

deux spécialistes en réadaptation, des apprentissages au niveau de la préparation de repas. Le but de ces activités est de permettre aux jeunes d'être en mesure de se préparer des repas simples en utilisant le four micro-ondes, les éléments de la cuisinière ainsi que le four. Des techniques de sécurité et d'hygiène leurs sont enseignées ainsi que des techniques de manipulation comme la mesure des ingrédients, la coupe des légumes, l'utilisation de différents ustensiles comme le fouet, la râpe à fromage, etc.

Finalement pour le début de l'été 2007, émerge une autre idée de projet de groupe dont les objectifs sont axés sur les soins personnels, la nutrition, les déplacements ainsi qu'indirectement les relations interpersonnelles. Nous sommes de plus en plus soucieux d'impliquer les parents, c'est pourquoi nous prévoyons inclure un dîner-causerie pour ceux-ci dans le cadre de cette activité. Nous en sommes actuellement à la préparation de l'activité qui devrait être proposée à nos usagers à la fin mars.



Première activité de levée de fonds de la Fondation de l'école Jacques-Ouellette pour enfants aveugles

Par Rachel Leclair

Le 23 mai dernier, la Fondation de l'école Jacques-Ouellette pour enfants aveugles tenait sa première activité de levée de fonds. En effet, plus d'une centaine de personnes issues du milieu des affaires, de l'enseignement, des parents et amis se sont réunis à l'École Jacques-Ouellette afin de participer à une dégustation de vins à l'aveugle. Toutes les bouteilles de vins étant recouvertes, les invités se sont bien amusés à essayer de déterminer (ou deviner) les cépages et les pays d'origine des divers vins commandités par la SAQ.

La Ville de Longueuil ayant la chance d'avoir, sur son vaste territoire, l'école Jacques-Ouellette, la seule école spécialisée dans l'enseignement aux élèves vivant avec une déficience visuelle au Québec, la Fondation s'est donnée comme priorité cette année de bonifier la bibliothèque de l'école.

En effet, la bibliothèque de l'École Jacques-Ouellette est la seule bibliothèque scolaire francophone à offrir des livres jeunesse, des romans et des ressources documentaires en braille et en gros caractères. Les

besoins sont donc criants. En effet, en raison d'un manque de fonds, on y retrouve moins du quart des livres qui devraient normalement être disponibles, en plus d'un nombre important de titres désuets.

L'événement a permis d'amasser une somme de 18 000\$, laquelle permettra à la Fondation de poser des gestes concrets afin d'améliorer le niveau d'éducation des élèves aveugles et malvoyants du Québec.

Le succès de cette soirée revient aux donateurs et commanditaires, participants et bénévoles!



**BÉNÉVOLES RECHERCHÉ(E)S
POUR ADAPTER DES LIVRES AFIN D'ENRICHIR
LA COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE
(à partir de septembre seulement)**

Vous êtes à l'aise avec l'informatique et le traitement de textes et vous désirez vous impliquer pour la communauté, alors communiquez avec l'école pour donner votre nom au numéro (450) 670-2951. Le travail à faire consiste à transcrire des livres à l'aide d'un ordinateur dans le but de les rendre accessibles à la clientèle de jeunes aveugles et malvoyants. C'est un travail que l'on fait à son rythme à la maison. Lorsque le travail est terminé, on ramène le tout à la bibliothèque.



Dr Patrick Hamel un être exceptionnel généreux et sympathique

Par Roland Savard

Le 28 octobre, l'AQPEHV avait le privilège d'avoir le Dr Patrick Hamel, ophtalmologiste de l'Hôpital Sainte-Justine, comme conférencier invité. Pour la deuxième année consécutive, sa conférence bat les records de participation avec 75 adultes et 54 enfants présents.

Pour encadrer les enfants et assurer leur sécurité, nous avons en plus, 10 éducatrices spécialisées du CPE Le papillon enchanté du Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste de Drummondville et 10 moniteurs de la Fondation des Aveugles du Québec. L'événement s'est tenu à l'Hôtel Gouverneur Place Dupuis. Les jeunes se sont agréablement divertis

au Cosmodôme de Laval.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement le Dr Hamel pour son implication et la qualité de son travail. Plusieurs enfants de nos membres sont suivis par lui et tous nous le décrivent comme un être exceptionnel, attentif, sympathique.

Nous avons eu l'occasion, lors d'une rencontre à l'Hôpital Sainte-Justine l'été dernier, de constater la haute estime que ses confrères de travail lui portent. Il est considéré comme une sommité dans son domaine. Malgré sa lourde charge de travail et les nombreuses conférences auxquelles il participe un peu partout sur la scène internationale,



le Dr Hamel a la générosité de nous consacrer du temps bénévolement. Cela a une valeur inestimable pour nos membres.

Vous aurez la chance de lire ses chroniques à nouveau, car il nous a informé qu'il profitera de cet été pour nous écrire quelques textes que nous publierons dans l'Éclaireur.

Exploration d'instruments de musique, de rythmes, de sons; les parents entrent dans la ronde !

Par Roland Savard

La journée d'échanges du 10 mars à Québec en est une que plusieurs parents vont se remémorer pendant longtemps. En effet, l'atelier d'exploration de la musique en après-midi en a étonné et surpris plusieurs. Des instruments de musique très diversifiés étaient à la disposition des participants et quelques-uns émettaient des sons très rares et très particuliers.

L'animatrice et conférencière, Mme Guylaine Vaillancourt, a su capter l'attention et regrouper en cercle des parents qui se sont portés volontaires pour faire de l'improvisation en groupe. La plus grande surprise était de voir que dans toutes ces improvisations, il y avait beaucoup d'harmonie. Certains qui se sont portés volontaires ont même

fait la remarque que la dynamique de groupe utilisée les a littéralement subjugués et cet atmosphère électrisant leur ont permis de vaincre leur timidité.

Mme Vaillancourt est l'auteure d'un ouvrage intitulé Musique, musicothérapie et développement de l'enfant, publié aux Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine. La conférence en avant-midi a porté sur cette thématique.

Elle détient un baccalauréat de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et une maîtrise de New-York University en musicothérapie ainsi qu'une formation en imagerie guidée obtenue du Creative Arts Therapies

Institute de New-York. Elle travaille présentement au Centre intégré de lutte contre le cancer de la Montérégie de l'Hôpital Charles LeMoine sur la rive sud de Montréal. Chargée de cours depuis 2001 au baccalauréat en musicothérapie de l'UQÀM, elle poursuit présentement des études doctorales à l'Université Antioch des États-Unis et agit présentement comme présidente de l'Association québécoise de musicothérapie.

Compte tenu de la période de l'année, fin de l'hiver, la participation est très appréciable : 45 membres adultes et 48 enfants. L'activité des jeunes aux glissades de Valcartier, sous la supervision des moniteurs bénévoles de la Fondation

des Aveugles du Québec, a suscité beaucoup d'intérêt. Par contre, l'achalandage était tellement élevé sur le site en cette semaine de relâche, que les jeunes n'ont pas été en mesure de glisser plus de trois fois sur les pentes, ce qui en a déçu quelques-uns. Par contre, tous sont unanimes à vouloir se reprendre l'an prochain, mais pas à la même date.



Merci à Ghislain Fugère pour son attachement indéfectible à l'AQPEHV

Par Roland Savard

Pour ceux qui ne connaissent pas Ghislain Fugère, il me fait plaisir de vous le présenter, car cet homme discret, toujours de bonne humeur, est un bénévole d'une générosité sans borne...

Élu au Conseil d'administration pour la première fois en 1994, il y a siégé pendant une dizaine d'années et il a rempli les fonctions de trésorier pendant 3 mandats et de secrétaire-trésorier pendant 3 autres mandats. En 2004, les membres du conseil d'administration lui accordaient le privilège de membre à vie, une distinction décernée à des membres dont le dévouement a été exemplaire. Grâce à des personnes de cette trempe, l'AQPEHV s'est transformée au cours des ans et ce sont eux les artisans du rayonnement actuel de l'AQPEHV dans son milieu.



Depuis 2004, Ghislain demeure très actif à l'AQPEHV, notamment comme membre du comité organisateur de l'assemblée générale ou comité de la programmation des activités et aussi

comme membre du comité aviseur des publications et bénévole au Salon Maternité, Paternité, Enfants de Montréal. Il est aussi présent à presque toutes les activités.

L'association a aménagé dans de nouveaux locaux sur la rive-sud de Montréal en 2001 et régulièrement depuis, Ghislain nous déniche de nouveaux meubles et de nouveaux équipements pour nos bureaux et de très belles choses.

Les membres du conseil d'administration et l'équipe de la permanence de l'AQPEHV te disent un **GROS MERCI**, Ghislain !

Message de la Fondation des Aveugles du Québec

Par Michaëlle Joseph et Véronique Bélanger

Depuis quelques années déjà, le service des loisirs de la Fondation des Aveugles du Québec a le plaisir d'organiser et d'animer les activités qui s'offrent à vos jeunes, lors des journées d'échanges de l'AQPEHV.

9

Notre service est mandaté pour offrir aux jeunes (6 à 18 ans) présentant une déficience visuelle des activités sportives, récréatives et culturelles. Lors de ces activités, une équipe qualifiée et dynamique de moniteurs encadre en tout temps les jeunes. Tout

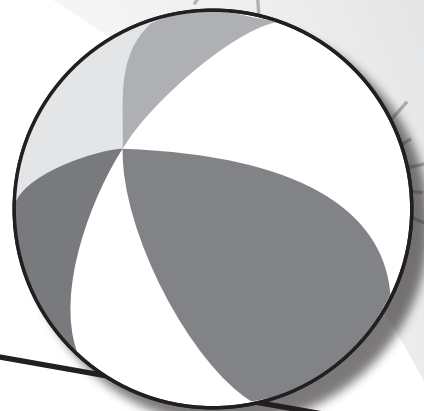
est mis en œuvre pour créer un climat où chacun se sent respecté et valorisé. Le nombre d'accompagnateurs est toujours fixé selon le nombre d'inscriptions reçues, le type d'activité proposé ainsi que les caractéristiques de chacun des participants. Les

activités sont d'ailleurs évaluées à chaque fois par notre équipe de gestion, et pour la plupart, déjà pratiquées par les jeunes qui fréquentent le service des loisirs. Les trois règles d'or qui constituent notre « Univers de plaisir » sont : LA SÉCURITÉ, LE RESPECT ET LE PLAISIR.

Nous avons eu la chance de rencontrer vos enfants lors des dernières sorties (Mira, Cosmodôme, Village Huron, Valcartier) et sachez que nous sommes toujours à la recherche de nouvelles activités plus enrichissantes et stimulantes pour divertir vos jeunes.

Pour tous renseignements concernant notre service ou les sorties organisées pour l'AQPEHV, nous vous invitons à nous contacter au 514-259-9470, poste 22 ou par courriel au veronique@aveugles.org

Au plaisir!



COMMANDITAIRES DES JOURNÉES D'ÉCHANGES

(28 octobre 2006 et 10 mars 2007)

- **Musique Richard Gendreau Inc. (Québec)**
Monsieur Richard Gendreau, propriétaire
- **Autobus Tremblay et Paradis Inc. (Québec)**
Messieurs Claude, Gaétan et Pierre Tremblay

COLLABORATEURS DES JOURNÉES D'ÉCHANGES

(28 octobre 2006 et 10 mars 2007)

- **Dr Patrick Hamel, conférencier**
Ophthalmologiste – Hôpital Sainte-Justine
- **La Fondation des Aveugles du Québec**
L'équipe de bénévoles accompagnateurs
- **L'Hôtel Gouverneur Place Dupuis**
Le personnel de service
- **L'Hôtel Clarion Québec**
- **Le Village vacances Valcartier**
- **Le Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville**
L'équipe du CPE responsable de la halte-garderie
- **Madame Guylaine Vaillancourt, conférencière**
Présidente de l'Association québécoise de musicothérapie

Note : Ces journées d'échanges sont des activités découlant de notre projet « Un plus pour la vie » de l'AQPEHV, financé par l'Agence de santé publique du Canada, via la subvention du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE).

PHOTOS DES RÉCENTES ACT



28 octobre 2006 – Activité des jeunes au Cosmodôme de Laval. Sur cette photo un jeune procédant à l'essai d'un simulateur de vol spatial.



28 octobre 2006 - Parents échangeant avec le Dr Patrick Hamel, conférencier de la journée.

Note : Dans la prochaine Édition de l'Éclaireur nous vous présenterons des photos et un reportage sur la 27^e Rencontre familiale annuelle tenue le 2 juin à Trois-Rivières. Les participants sont unanimes à dire que ce fut une journée merveilleuse.



10 Mars 2007 – Instruments de musique pour des démonstrations, lors de la journée d'échanges.

28 octobre
avec les éa
Baptiste de

ACTIVITÉS DE L'AQPEHV



29,30,31 mars et 1er avril 2007 - Kiosque de l'AQPEHV au Salon Maternité, Paternité, Enfants 2007 de Montréal tenu à la Place Bonaventure. Sur la photo figure Audrey Charland (membre du personnel) et Stéphane Lambert (parent, membre du conseil d'administration).



10 mars 2007 – Départ des jeunes et des moniteurs de la Fondation des Aveugles du Québec pour l'activité aux glissades du Village vacances Valcartier.



2006 – Enfants de la halte-garderie en activité avec les éducatrices du Centre communautaire Saint-Jean-Drummondville (CPE Le papillon enchanté).



10 mars 2007 – Découverte des instruments et des sons par les parents et les participants à la journée d'échanges. Sur la photo, M. Pierre Brousseau, secrétaire-trésorier de l'AQPEHV, fait vibrer un CONGA de sons rythmés et harmonieux (instrument commandité par Musique et Harmonie de Québec) par Richard Gendreau de Québec.

Intégration d'élèves aveugles en classes régulières à la Commission Scolaire des Affluents

Par Louise Vézina, agente de réadaptation rééducation braille, CSA

La Commission Scolaire des Affluents accueille depuis déjà 10 ans des élèves aveugles dans ses classes régulières. Notre doyenne, une jeune fille de secondaire 3, nous a prouvé par sa détermination et son travail ardu qu'il était possible de poursuivre ses études dans un milieu de voyants tout en utilisant des méthodes de lecture et d'écriture qui lui sont indispensables pour son apprentissage: le braille. Depuis, 7 autres élèves ont été intégrés dans notre milieu dont 5 enfants au primaire, du préscolaire à la cinquième année. Il a donc fallu mettre un service en place, afin de faciliter leur intégration dans le milieu régulier.

Au primaire, une technicienne en écriture braille assume toute la traduction et l'adaptation du matériel pédagogique utilisé en classe (français, mathématique, graphiques, cartes géographiques...), elle traduit

également en braille les livres de bibliothèque afin de permettre à nos enfants de lire les mêmes collections que leurs amis voyants, elle se permet même d'illustrer de façon tactile les albums des plus jeunes afin de

rendre leur lecture aussi amusante et attrayante que leurs amis de classe. Au secondaire également il y a beaucoup de travail à traduire et adapter. Un enseignant, touché par le passage d'une jeune aveugle dans sa



classe de cinquième année, a troqué l'enseignement pour la traduction braille et assume maintenant la traduction et l'adaptation de tout le matériel utilisé au secondaire.

Des éducatrices spécialisées assurent un soutien en classe auprès de l'enfant. Elles donnent un support à l'action pédagogique de l'enseignant, de façon quotidienne; pensons au support tactile lors d'une période de géométrie, d'art ou d'éducation physique. Loin de se substituer à l'enseignant, leur travail consiste à faire en sorte que l'élève soit placé dans des conditions maximales et favorables au travail.

Une agente de rééducation braille assure l'enseignement des techniques

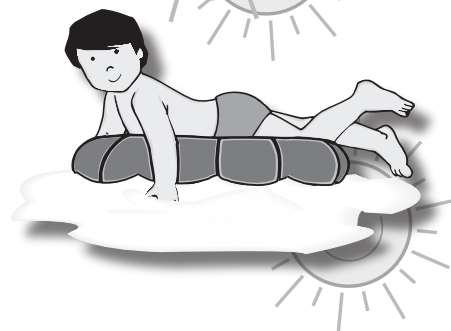
de lecture et d'écriture braille selon le programme du MELS; elle travaille de concert avec tous les intervenants des écoles d'accueil, les parents, les enfants et les différents organismes afin que la cohabitation de ces 8 élèves non-voyants avec leurs pairs voyants soit la plus harmonieuse possible.

Dans cette belle aventure d'intégration, quel est notre principal objectif, quel moteur nous pousse à donner le meilleur de nous-mêmes à tous les jours? Les enfants tout simplement!!! Lesquels? Qui sont les gagnants d'une intégration réussie? Les enfants non-voyants bien sûr qui, toute leur vie auront à vivre, apprendre et travailler dans un monde de voyants. Ils sont des enfants à part entière qui ont les mêmes besoins que tous les autres enfants. Le besoin d'apprendre, de jouer, d'être aimé, d'être reconnu et respecté dans leur différence. Sont-ils vraiment différents? À force de les côtoyer, de les voir chacun dans leur classe respective, de les voir se déplacer avec aisance dans un milieu pas toujours adapté à leur condition, de les voir jouer, courir... seule leur canne blanche me rappelle qu'ils sont différents. Tous les autres élèves de l'école, sont aussi les grands gagnants de pouvoir vivre aux côtés de leurs amis non-voyants. Ils sont les futurs décideurs et employeurs de demain... Je considère que notre travail se résume aussi à semer des graines de tolérance... tolérance à la différence. Différence dans la façon de faire, d'écrire, d'apprendre, de se déplacer de réaliser des projets. Mais ces enfants sont aussi tellement semblables dans leur être, dans leurs rêves, dans leurs aspirations futures, dans leur besoin de se réaliser, de participer de façon la plus active possible à la vie d'une école, d'un quartier et dans la société,

qui est, et sera la leur dans un avenir prochain.

Jé me considère privilégiée et toutes mes collègues de travail aussi d'être un témoin actif dans l'éducation, l'intégration et la réussite de ces enfants exceptionnels que nous côtoyons tous les jours. Ils sont remarquables par leur courage et leur détermination, par leur sourire, leur bonne humeur, leur sens de l'humour et surtout par la confiance "aveugle" qu'ils nous accordent à chaque instant. J'espère que nous serons, que je saurai être à la hauteur de cette confiance que nous accordent aussi leurs parents.

À Stéphanie, Jade, Marc-André, Tyna, Mirela, Louis, Marie-Pier et Alexandre, merci d'être ce que vous êtes, merci de nous faire voir la vie avec de nouveaux yeux, avec vos yeux.



La démarche d'uniformisation du braille français franchit de nouvelles étapes

*Par Martine D'Amour, spécialiste en réadaptation, déficience visuelle
Institut Nazareth et Louis-Braille et membre du groupe international d'experts,
représentante du groupe d'experts au Comité de travail technique du CQCB.*

Comme vous le savez sans doute, des démarches ont cours, depuis quelques années, afin d'uniformiser le braille français. Faisons le point sur ces travaux dont l'enjeu est de première importance pour tous les lecteurs de braille. Mais, avant de passer en revue les derniers événements, laissez-moi vous expliquer pourquoi j'ai participé à ces travaux.

Pourquoi uniformiser le braille français?

Personnellement, j'ai accepté de consacrer beaucoup de temps et d'énergie au projet d'uniformisation du braille français parce que je suis profondément convaincue qu'une telle démarche peut apporter de grands avantages, tant individuels que collectifs, à l'ensemble des lecteurs de braille du Québec. Ma conviction s'appuie sur une pratique professionnelle de plus de vingt-cinq ans dans divers domaines reliés au braille : transcription chez plusieurs producteurs et en milieu scolaire, gestion du service de production braille et de la bibliothèque de l'INLB, enseignement du braille et travail de réadaptation en informatique adaptée auprès des utilisateurs de braille.

Cette expérience variée m'a permis de constater les incohérences du système braille québécois actuel où il n'est pas rare qu'un lecteur doive faire face à trois, quatre ou même cinq représentations différentes pour un même symbole typographique selon qu'il le lit dans un roman produit

au Québec, sur afficheur braille, dans un livre de mathématique, dans un roman produit en Europe ou dans un livre en anglais. Dès la première année du primaire, un élève aveugle doit déjà faire face à deux de ces situations (français et mathématique). Lorsqu'il commence à utiliser l'ordinateur, généralement en deuxième année, il doit en affronter trois. Quand il entreprend l'apprentissage de l'anglais, la ronde des incohérences s'accroît encore. Pour l'utilisateur qui apprend le braille à l'âge adulte, ces incohérences peuvent être décourageantes au point que certains finissent par ne plus lire qu'en mode sonore.

Si nous menons à bien l'uniformisation du braille français, nous éliminerons toutes les incohérences entre le braille produit ici et celui des autres pays francophones de même que celles qui existent actuellement entre le braille papier et le braille informatique. Il s'agit là d'un avantage quotidien pour tout lecteur québécois. De plus, l'uniformisation des symboles utilisés et des règles de présentation offrira des documents plus uniformes, quelle que soit leur provenance, ce qui facilitera le repérage et la lecture tout en accroissant la diversité des documents. Enfin, l'existence d'une table braille unique pour le français favorisera le développement de logiciels et d'appareils pour le braille et simplifiera grandement l'échange de documents électroniques.

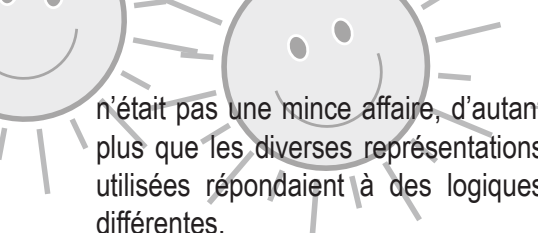
— Hormis les mathématiques, ne resteraient plus, alors, que les

divergences entre le français et l'anglais — ou toute autre langue étrangère. Ces divergences sont loin de se limiter à la seule représentation des chiffres et il serait illusoire, à l'heure actuelle, de rechercher une uniformisation universelle du braille puisque plusieurs communautés linguistiques ont déjà entamé sinon terminé leur propre processus d'uniformisation.

État de situation au plan international

Un groupe d'experts formés de représentants de la Belgique, de la France, du Québec, de la Suisse et de pays d'Afrique travaille, depuis 2001, à éliminer les divergences qui se sont accumulées entre les notations braille utilisées dans ces divers pays. Le mandat qui a été confié à ce groupe d'experts comporte trois volets : la représentation des 63 symboles de base, le braille informatique et l'abrégé.

Conformément à leur mandat, les experts ont d'abord tenté de trouver une représentation commune pour les 63 caractères de base du braille papier ainsi que pour les symboles qui sont composés de deux ou trois caractères braille. Les divergences accumulées au fil des décennies concernaient plusieurs symboles : le point, la barre oblique, les chiffres, le symbole pour cent, le symbole de degré, l'indicateur d'élévation, les guillemets, les indicateurs de mise en évidence du texte (gras, souligné), etc. Trouver une solution commune



n'était pas une mince affaire, d'autant plus que les diverses représentations utilisées répondaient à des logiques différentes.

Après de longues discussions, les experts se sont entendus sur une proposition basée sur des concessions consenties par tous les groupes concernés. Pour le Québec, la Suisse et certains pays d'Afrique, le changement le plus important concernait la représentation des chiffres. Pour la France et la Belgique, c'est la représentation du point, de la barre oblique et du symbole d'élévation qui constituaient les changements les plus marquants car ceux-ci avaient des répercussions importantes sur leur code mathématique. Enfin, certains symboles adoptaient une représentation nouvelle pour tous, tels le symbole pour cent, l'astérisque et l'indicateur de valeur de base.

Lors de l'expérimentation menée auprès des utilisateurs en 2003, certaines difficultés de lecture ont été identifiées. En conséquence, des changements ont été apportés aux propositions initiales. Par la suite, un code de transcription basé sur les symboles uniformisés a été rédigé afin d'en préciser l'utilisation. Ce nouveau code comporte trois parties :

- La première concerne le code braille de base. Elle présente les symboles nécessaires à la transcription de documents généraux destinés à un large public tels les revues et la plupart des romans. Pour cette catégorie de documents, on propose, par exemple, d'utiliser un seul symbole pour marquer la mise en évidence d'une portion de texte, quelle que soit la technique utilisée dans le document d'origine (gras, italique, toutes lettres majuscules, etc.). On propose également une notation beaucoup

plus simple pour les adresses de courriel ou de site web que l'on rencontre de plus en plus souvent dans les textes courants.

- La deuxième partie présente les symboles qui sont nécessaires à des transcriptions plus précises ou plus complexes tels les manuels scolaires, les documentaires ou les textes techniques. On y prévoit, entre autres, des indicateurs de mise en évidence qui permettent de connaître avec précision le procédé utilisé dans l'imprimé (gras, italique, couleur, etc.). On y traite également de la cohabitation de plusieurs codes afin de permettre la transcription de documents mathématiques ou scientifiques.

- La troisième partie présente l'ensemble des techniques utilisées pour la mise en page des documents en braille : types de paragraphes (centrés, alinéas, listes ou blocs alignés à gauche), pagination du document d'origine, titres de divers niveaux, pages préliminaires, tableaux, encadrés, poésie, théâtre, bandes dessinées, etc.

Les transpositeurs peuvent donc trouver, dans ce code, tous les outils voulus pour une transcription des plus précises lorsque c'est nécessaire tout en ayant la possibilité de recourir à une transcription plus souple dans les cas où l'on vise surtout la fluidité de la lecture. Dans un cas comme dans l'autre, ils ont des indications claires sur les techniques de mise en page qui favorisent la compréhension du texte par le lecteur.

Les deux premières parties du code ont été rédigées en 2005 et adoptées par l'ensemble des pays francophones à l'exception du Québec. La troisième partie, rédigée en 2006, en est à l'étape

des corrections finales par le groupe international d'experts. Elle sera ensuite soumise à l'approbation des instances décisionnelles concernées. À compter du 1er septembre 2007, toutes les transcriptions en braille français faites en Europe seront conformes au nouveau code.

Parallèlement à la rédaction de la troisième partie du code, certains experts européens et québécois ont travaillé à la représentation des nouveaux symboles sur les afficheurs braille. Leur objectif a été d'éliminer le plus possible les incohérences entre le braille papier et sa représentation sur les afficheurs. Comme le premier se présente sur 6 points et le second sur 8, des aménagements s'imposaient. Une année de discussion a permis d'élaborer une table très cohérente qui devrait permettre aux nouveaux lecteurs de passer beaucoup plus facilement de la lecture sur braille papier à celle sur afficheur. De plus, l'utilisation d'une même table de caractères braille par tous les pays francophones devrait favoriser le développement des logiciels de transcription et la circulation de documents en format électronique. Cette nouvelle table en est actuellement à l'étape de tests avec divers logiciels et équipements braille.

De leur côté, les experts européens ont entièrement revu le code Antoine utilisé pour la transcription des mathématiques et des sciences afin de rétablir sa cohérence avec les symboles du braille général.

Enfin, des discussions sont amorcées pour mettre en place un mécanisme de révision continue du braille uniformisé afin de répondre à d'éventuels nouveaux besoins ou en vue de corriger des imprécisions ou des erreurs qui pourraient entraîner des

problèmes de compréhension ou de transcription.

État de situation au Québec

Contrairement aux pays européens et africains qui sont tous regroupés au sein de la Commission évolution du braille français, le Québec n'a pas encore adopté les deux premières parties du nouveau code uniformisé. En avril 2006, le Comité québécois de concertation sur le braille, mis sur pied par l'Office des personnes handicapées du Québec, a formé un comité de travail technique afin que ce dernier lui donne un avis quant à l'adoption de ce code et quant aux modalités d'appropriation et d'implantation à prévoir, le cas échéant. Le comité technique est composé de 6 membres qui sont tous

dés professionnels œuvrant dans le domaine du braille. Il s'agit de représentants du milieu associatif, des réseaux de l'éducation et de la réadaptation ainsi que du groupe international d'experts. Au terme d'une étude approfondie des deux premières parties du nouveau code, le comité a recommandé leur adoption en décembre 2006 en énonçant par ailleurs quelques recommandations. Il demande, entre autres, que soit rédigée une version québécoise du nouveau code de transcription, conforme à l'esprit de ce dernier, mais plus spécifique dans les cas où deux options sont proposées pour une même situation. Les prochaines rencontres du Comité technique porteront sur l'examen de la version finale de la troisième partie du code et de la table

braille uniformisée.

Lors de sa rencontre de juin prochain, le Comité québécois de concertation sur le braille réexaminera l'ensemble de la situation afin de prendre une décision définitive et concertée.

En conclusion

Si le braille gagne en cohérence, il sera plus facile à apprendre. Si plus de documents sont accessibles, tant sur papier qu'en format électronique, le braille sera lu davantage. Si toute la francophonie utilise les mêmes outils technologiques, elle aura plus de poids pour les faire évoluer. Tels sont les bienfaits escomptés de la démarche d'uniformisation du braille français.

Projet d'échanges téléphoniques pour des jeunes de 13 à 15 ans ayant une déficience visuelle

La Table de concertation jeunesse en collaboration avec l'INCA est à la recherche de 6 jeunes âgés entre 13 et 15 ans qui aimeraient vivre une expérience simple et enrichissante. Il s'agit d'un groupe qui se réunira... par téléphone. Eh oui, par l'entremise d'un appel conférence, 6 jeunes pourront se parler à raison d'une heure par semaine durant 8 semaines. Deux animateurs proposeront un thème différent à chaque rencontre afin de permettre des échanges instructifs.

Regardez les commentaires de deux adolescents ayant participé l'an dernier :

« D'habitude, les jeunes ne m'écoutent pas. Pour une fois, on m'écoutait. »

« J'ai appris comment les autres vivent avec leur déficience visuelle. »

Pour vous inscrire ou pour en savoir plus, veuillez communiquer avec madame Diane Bouthillier, conseillère à l'INCA au (514) 934-4622, poste 231 ou sans frais : 1-800-465-4622, poste 231

Note : La Table de concertation jeunesse en déficience visuelle regroupe une quinzaine de représentants des milieux associatifs, communautaires, de commissions scolaires, de centres de réadaptation, de fondations et d'autres organismes impliqués auprès des jeunes âgés entre 0 et 21 ans, ayant une déficience visuelle.

Des modification à la mesure Soutien aux enfants du RRQ

Extrait du bulletin Information gouvernementale

Du 26 février 2007 – Région de Montréal

C'est la Régie des rentes du Québec (RRQ) qui administre ce qu'on appelle le crédit d'impôt remboursable pour le Soutien aux enfants.

Le paiement de Soutien aux enfants est versé à toutes les familles du Québec ayant des enfants à charge de moins de 18 ans.

Ce crédit d'impôt remboursable comprend deux volets : le paiement de Soutien aux enfants et le supplément pour enfant handicapé.

En juin 2007, la Régie des rentes enverra à toutes les familles admissibles un avis annuel sur le Soutien aux enfants. Cet avis leur indiquera :

- le montant qui leur est versé du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008;
- le revenu familial 2006 fourni par Revenu Québec;
- les prénoms des enfants de moins de 18 ans donnant droit au paiement de Soutien aux enfants et leur date de naissance (mois et année);
- un avis concernant le supplément pour enfant handicapé pour ceux y ayant droit;
- les numéros de la Régie;
- les démarches et les modalités d'une demande de révision.

Les parents sont invités à conserver cet avis ainsi que le dépliant qui l'accompagne.

Les montants versés tiennent compte du revenu familial (revenu inscrit à la ligne 275 de la déclaration de revenus du Québec), du nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans résidant avec le bénéficiaire, de la situation

conjugale (avec ou sans conjoint) et de la garde partagée ou non de l'enfant.

Pour pouvoir bénéficier de ce crédit d'impôt remboursable, il est obligatoire pour les deux parents de faire une déclaration de revenus du Québec le plus rapidement possible, même si l'un des deux parents n'a aucun revenu à déclarer.

Pour connaître toutes les conditions d'admissibilité à cette mesure Soutien aux enfants, consultez le site Internet de la Régie des rentes à l'adresse www.rrq.gouv.qc.ca, sous la rubrique Les enfants, ou appeler au numéro 1 800 667-9625.

Modifications apportées au Soutien aux enfants le 1^{er} janvier 2007

Afin de mieux adapter le Soutien aux enfants aux nouvelles réalités des familles québécoises, diverses modifications sont en vigueur depuis janvier 2007. Les principaux changements concernent les parents qui vivent une nouvelle naissance, les parents qui ont des enfants en garde partagée et ceux qui vivent un changement de situation familiale.

Inscription simplifiée

Afin de faciliter l'accès au Soutien aux enfants lors d'une naissance, les parents profitent d'une démarche simplifiée pour l'inscription de leur enfant. En effet, en remplissant la Déclaration de naissance, ils enregistrent automatiquement leur enfant auprès du Directeur de l'état civil, de la Régie des rentes du Québec et de la Régie de l'assurance maladie

du Québec. Les parents peuvent ainsi s'inscrire automatiquement au Soutien aux enfants.

Et s'il y a garde partagée des enfants?

Dans le cas d'une garde partagée, le Soutien aux enfants sera dorénavant versé aux deux parents en même temps, sans interruption et selon la fréquence choisie par chacun, soit chaque mois ou tous les trois mois.

Avant le 1^{er} janvier 2007, le paiement était versé à un parent pour une période de six mois et à l'autre parent pour l'autre période de six mois, selon les normes du gouvernement fédéral. La nouvelle disposition entraîne plus de stabilité dans le versement du Soutien aux enfants et permet ainsi aux deux parents de mieux répondre aux besoins de l'enfant sur une base régulière. Le temps de garde partagée doit être d'un minimum de 40 % pour un parent et d'un maximum de 60 % pour l'autre parent, sur une base mensuelle.

Le temps de garde partagée doit être d'un minimum de 40 % pour un parent et d'un maximum de 60 % pour l'autre parent, sur une base mensuelle.

Des règles plus souples dans la désignation du bénéficiaire

Le Soutien aux enfants est versé à une seule personne par famille. Les conjoints pourront désormais décider qui recevra les versements pour l'ensemble des enfants. Par exemple, dans le cas d'une famille recomposée, un père ayant deux enfants à sa charge pourra recevoir

directement le Soutien aux enfants pour l'ensemble des enfants de la famille recomposée. Avant le 1er janvier, c'est sa nouvelle conjointe qui recevait automatiquement ce paiement, même si elle n'avait aucun enfant à sa charge.

Et en cas de changement de situation familiale?

Les changements de situation familiale peuvent entraîner des modifications

dans les sommes versées. Aussi est-il important que les parents communiquent à la Régie tout changement de situation familiale pour recevoir les sommes auxquelles ils ont droit et pour ne pas avoir à rembourser des sommes reçues en trop.

De nouveaux services en ligne

La Régie des rentes du Québec offre de nouveaux services en ligne. Les parents pourront ainsi aviser la Régie

d'un changement de garde, d'une garde partagée, de l'arrivée de la famille au Québec, d'une adoption ou encore d'un changement de situation conjugale (mariage, union civile ou de fait, séparation, divorce) par le biais de son site Internet (www.rrq.gouv.qc.ca).



L'intégration des élèves handicapés visuels à la Commission scolaire de Montréal

Par Sylvain Nadeau, enseignant spécialisé en déficience visuelle

École Saint-Enfant-Jésus, CSDM

Suite à une rencontre d'information organisée par quelques membres de l'AQPEHV, l'équipe des enseignants soutien à l'intégration, spécialisés en déficience visuelle de l'école Saint-Enfant-Jésus de la CSDM, a constaté un manque d'information au sujet du rôle de l'enseignant spécialisé.

Depuis 1976, à la commission scolaire de Montréal, les personnes qui interviennent auprès des élèves handicapés visuels sont des enseignants, orthopédagogues spécialisés en déficience visuelle. Nous ne sommes pas des accompagnateurs, ni des éducateurs. Ce qui nous différencie des enseignants ressources, c'est que nous travaillons avec les élèves chaque semaine, un nombre d'heures déterminé selon les besoins de chacun. Nos élèves peuvent être semi-voyants, aveugles et multihandicapés.

Les enseignants spécialisés, avec les années, ont su développer une expertise dans le domaine de la

déficience visuelle. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec l'INLB, l'INCA, la Magnétothèque, l'AQPEHV et l'ASAQ. De plus, ces enseignants spécialisés reçoivent des perfectionnements continus concernant la déficience visuelle, les changements pédagogiques, les nouvelles technologies, l'enseignement du braille et participent à différents comités, dont le comité consultatif du braille au Ministère de l'éducation des sports et loisirs.

Le rôle de l'enseignant spécialisé en déficience visuelle est dans un premier temps, de sensibiliser le milieu à la déficience visuelle et d'informer les principaux intervenants de l'école recevante des capacités et des besoins de l'élève, en consultant les rapports de l'ophtalmologiste et de l'optométriste. Par la suite, l'enseignant spécialisé favorise l'adaptation de l'élève à la vie sociale et soutient celui-ci dans ses apprentissages scolaires en adaptant le matériel pédagogique

au besoin, (transcription braille, agrandissements, enseignement individualisé pour certains concepts en mathématique, en sciences, etc.). Il habilite l'élève à utiliser ses aides optiques, mécaniques et informatiques. L'enseignant spécialisé collabore au plan d'intervention adapté et élabore un plan d'intervention spécifique afin de faire respecter les mesures de soutien accordées à l'élève par le MELS.

Après plusieurs années d'expérience dans le domaine, l'équipe des enseignants spécialisés peut affirmer que l'intégration des élèves ayant une déficience visuelle réussit davantage lorsqu'il y a participation, implication et collaboration des parents. Une attitude confiante et positive face à l'enfant est communicative. Par conséquent, il faut essayer le plus possible d'éviter la surprotection, réflexe naturel, compte tenu que cela risque de nuire à son autonomie et par le fait même à son inclusion.

MÉLI-MÉLO

Guide électronique *Devenir parent*

Futurs parents, ce guide vous est destiné. Il vous présente les démarches gouvernementales à ne pas oublier à la naissance ou à l'adoption d'un enfant. Vous y trouverez également les programmes

et les services gouvernementaux offerts aux nouveaux parents : congés de maternité et parentaux, démarches d'adoption, inscription de l'enfant, demande d'allocations et de prestations, etc. Au total, plus de 65

sujets. Voici l'adresse qui vous y mène directement :
<http://www.naissance.info.gouv.qc.ca/fr/index.asp>

Guide des besoins en soutien à la famille

L'Office des personnes handicapées du Québec a publié récemment une nouvelle édition du Guide des besoins en soutien à la famille pour les parents d'un enfant ou d'un adulte handicapé. Cette nouvelle édition offre un contenu revu et mis à jour afin de tenir compte des changements ayant eu un effet sur les programmes, les services et les

ressources liés au soutien à la famille depuis sa première parution. Le guide est présenté en deux parties : la première, plus générale, soutient pas à pas les familles dans la définition de leurs besoins tandis que la seconde contient une foule de ressources locales, régionales ou provinciales qui peuvent leur être utiles. Il est

disponible sur le site Internet de l'Office (www.ophq.gouv.qc.ca) ou encore en version imprimée on peut le commander à OPHQ, 309, rue Brock, Drummondville, QC, J2B 1C5 ou par courriel à : publication@ophq.gouv.qc.ca

Le site handicapemploi.com vient de naître

Handicapemploi.com est le 1^{er} site de recrutement en ligne pour travailleurs handicapés au Canada. En effet, les services offerts permettent aux personnes en situation de handicap de trouver un emploi en tenant compte de leur handicap ou de leurs déficiences, et une mise en relation directe entre recruteurs et candidats.

Dans une démarche de qualité, le site handicapemploi.com s'est fixé pour mission de mettre le handicap à l'honneur dans l'emploi et propose aux recruteurs de balayer les idées reçues au sujet du handicap, et aux candidats d'afficher leurs talents. Ce site a été conçu en pensant à tous : aux personnes en situation de handicap,

mais également à leur famille et à leur entourage.

Nous invitons les candidats à s'inscrire dès maintenant, c'est gratuit.
www.handicapemploi.com

ÉCRIVEZ-NOUS !

Lecteurs et lectrices de l'Éclaireur, l'équipe de production vous invite à lui faire parvenir des textes d'information, témoignages de jeunes, de parents, d'intervenants, présentation de projets, promotion d'activités, offre de services, etc. Un enfant ou un jeune est passionné par une activité ou un travail, ou encore s'est mérité un honneur en sport, à l'école, dans ses loisirs, etc., alors nous aimerions le faire partager aux autres.

Prenez note que ce bulletin est tiré à 1000 exemplaires et distribué aux membres et à la clientèle cible par l'intermédiaire de divers réseaux, dont celui des centres de réadaptation du Québec, des départements d'ophtalmologie des hôpitaux, des cliniques privées en ophtalmologie de la province, des divers organismes du milieu de la déficience visuelle et dans le réseau scolaire.

Technovision 2007

Cet événement organisé par l'INCA se tiendra à Québec le 5 octobre

2007 à l'hôtel Hilton Vieux-Québec. L'AQPEHV y tiendra un kiosque

d'information. Mettez cette date à votre agenda !

Guide : L'activité physique et la déficience visuelle

Nous avons rédigé ce guide afin de mieux faire connaître les diverses possibilités qui s'offrent aux jeunes ayant une déficience visuelle afin de leur donner des solutions pour les inclure dans les activités physiques et les sports, et ainsi briser leur isolement.

physique et la déficience visuelle (en format pdf) ou L'activité physique et la déficience visuelle (en format Word). Pour recevoir ce guide sur CD, si vous ne pouvez le télécharger, contacter:

Nathalie Chartrand

(514) 252-3178 poste 3768

Courriel:

nchartrand@sportsaveugles.qc.ca

Vous pouvez télécharger : L'activité



Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie Audrey Charland nommée secrétaire

Vendredi, le 30 mars se tenait l'assemblée générale des membres du Club. Nous vous présentons les nouveaux officiers pour l'année 2007-2008 dont le mandat débute en septembre :

- Président : André Vincent
- Ex-président : Wesley Perreault
- Trésorier : Robert Sabourin
- Secrétaire : Audrey Charland
- V.P. activités jeunesse : Micheline Théberge, assistée de Michelle Brulé
- V.P. financement : Michaëlle Joseph.

Félicitations aux nouveaux élus et bravo Audrey de relever ce nouveau défi! Pour les lecteurs et lectrices, Audrey est notre agente d'accueil et de développement à l'AQPEHV. Elle est déléguée pour représenter notre association aux activités du Club Optimiste.



LA DÉFICIENCE VISUELLE DE VOTRE ENFANT, VOYEZ-Y!
UN GROUPE D'ENTRAIDE, UN LIEU DE RESSOURCEMENT...

« Agir pour leur AVENIR »



- ◆ Un partage d'expériences, de vision et de connaissances.
- ◆ Une mise en commun des forces et des capacités de chacun pour mieux se soutenir.
- ◆ Une belle grande famille où se tissent souvent de nouvelles amitiés.



Les partenaires financiers du projet :

Office des personnes
handicapées
Québec

Santé
et Services sociaux
Québec

inib
Institut Nagareth
à l'écrit-Braille

Agence de santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

INFORMEZ-VOUS !
L'Association québécoise des parents
d'enfants handicapés visuels (AQPEHV)

1-888-849-8729
(450) 465-7225

info@aqpehv.qc.ca
www.aqpehv.qc.ca

Les membres du conseil d'administration 2007-2008

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Région</u>
Francis Ouellet	Président	Bas-Saint-Laurent
Julie Pelland	1 ^{re} Vice-présidente	Longueuil
Jacynthe Tremblay	2 ^e Vice-présidente	Montréal
Pierre Brousseau	Secrétaire-Trésorier	Lanaudière
André Dubois	Administrateur externe	Centre-du-Québec
Stéphane Lambert	Administrateur	Longueuil
Francine Marchand	Administratrice	Laval
Brigitte Roy	Administratrice	Bas-Saint-Laurent
Julie Trudeau	Administratrice	Montréal

Les employé(e)s

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>
Roland Savard	Directeur général
Audrey Charland	Agente d'accueil et de développement
Maryline Potvin-Labelle	Secrétaire administrative

Ce bulletin est financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (Québec) et publié par l'Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels. Les textes peuvent être livrés en format Word pour PC. Une version du bulletin en format PDF et en format Word sont disponibles pour téléchargement gratuit sur le site Internet de l'AQPEHV.

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

10, boul. Churchill, bureau 203
Greenfield Park (Québec) J4V 2L7
Téléphone: (450) 465-7225
Télécopieur: (450) 465-5129
Sans frais: 1 888 849 8729
Courriel: info@aqpehv.qc.ca